**Formulaire de soumission d'amendements et de nouvelles propositions**

Proposition de programme – Transition Québec

Votre prénom :

Votre nom :

Votre adresse courriel :

**Qu'est-ce qu'un amendement et une proposition?**

* Un amendement est une modification ou un retrait d'un article du programme
* Une proposition est un ajout à un article du programme

**Comment un amendement et une proposition peuvent-il être recevables?**

* Ne concernent qu'un seul article de la proposition de programme;
* Sont transmis selon les modalités de formulations ci-dessous dans les délais indiqués;
* Constituent une modification d'un article sur le fonds et non sur la forme.

**Chaque membre peut proposer jusqu'à quatre amendements ou propositions différentes.**

Tous les amendements doivent être intégrés dans le tableau ci-joint et transmis à l'adresse courriel info@transitionqc.org d'ici le 25 avril 2021, minuit.

**Formulation demandée pour les amendements et propositions:**

1. Dans le tableau ci-dessous, identifiez le numéro de l’article concerné
2. Dans la colonne *Retrait proposé,* identifiez la section de l’article que vous souhaitez retirer en la surlignant en rouge. (si vous souhaitez retirer une section)
3. Dans la colonne *Ajout proposé,* identifiez la section de l’article que vous souhaitez ajouter en la surlignant en rouge. (si vous souhaitez ajouter une section)
4. Dans la colonne *Explication,* justifiez votre proposition.

**Amendements/propositions**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| # de l'article concerné | Retrait proposé | Ajout proposé | Explication |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Exemples**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| # de l'article concerné | Retrait proposé | Ajout proposé | Explication |
| 1.1 | 1.1 Développer un plan de lutte aux changements climatiques A. Créer un inventaire des GES de la Ville de Québec; B. Viser la carboneutralité et l'exemplarité environnementale des infrastructures municipales de la Ville de Québec d'ici 2030 notamment en utilisant davantage de mesures d'écofiscalité; C. Réduire de 45% par rapport à 1990 les émissions de GES sur le territoire de la Ville de Québec à l'horizon 2030. | 1.1 Développer un plan de lutte aux changements climatiques A. Créer un inventaire des GES de la Ville de Québec; B. Viser la carboneutralité et l'exemplarité environnementale des infrastructures municipales de la Ville de Québec d'ici 2021 notamment en utilisant davantage de mesures d'écofiscalité; C. Réduire de 45% par rapport à 1990 les émissions de GES sur le territoire de la Ville de Québec à l'horizon 2030. | Dans ce cas-ci, vous proposeriez que la carboneutralité soit atteinte en 2021 plutôt qu’en 2030. |
| 3.5 | 3.5 Électrifier les transportsA. Moderniser la flotte de véhicules municipaux en l’électrifiant; B. Offrir des bornes de recharge électriques publiques dans les rues de Québec. | - | Dans ce cas-ci, vous proposeriez le retrait complet de l’article 3.5 du programme. |
| 4.4 | - | 4.4 Protéger la langue française A. Créer un Bureau de la langue française ayant pour mission de promouvoir et rendre accessible l'apprentissage du français, l'alphabétisation et les arts francophones.B. Enseigner le français à tous les animaux de compagnie de la ville. | Dans ce cas-ci, vous proposeriez l’ajout d’un point B à l’article 4.4, sans retirer quoique ce soit à la proposition originale. |